

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 janvier 2026
Français
Original : anglais

Lettre datée du 14 janvier 2026, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le dixième rapport trimestriel de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, établi en application du paragraphe 9 de la résolution [2692 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité, dont les dispositions ont été réaffirmées au paragraphe 19 de la résolution [2743 \(2024\)](#) puis par la résolution [2785 \(2025\)](#). Le rapport comprend les informations actualisées demandées sur les sources et les itinéraires du trafic d'armes et des flux financiers illicites, ainsi que des informations sur les activités pertinentes des Nations Unies et des recommandations.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le présent document à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire publier comme document du Conseil.

(Signé) António Guterres



I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 9 de la résolution [2692 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité, tel que renouvelé par le paragraphe 19 de la résolution [2743 \(2024\)](#) du Conseil et par la résolution [2785 \(2025\)](#). Le Conseil a en effet chargé l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) de lui présenter un rapport tous les trois mois, parallèlement aux rapports périodiques du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), par l'entremise du Secrétaire général. Ledit rapport comprendrait des informations sur les sources et les itinéraires du trafic d'armes illicites et des flux financiers et sur les activités pertinentes des Nations Unies, ainsi que des recommandations. L'Office a présenté neuf rapports au Conseil depuis juillet 2023¹.

2. Le présent rapport, qui porte sur les faits nouveaux survenus entre octobre et décembre 2025, renferme une évaluation complète de l'évolution des réseaux criminels, des marchés illicites et de la dynamique de la sécurité en Haïti entre 2022 et 2025, en s'appuyant sur des informations obtenues durant cette période, en particulier les rapports de l'ONUDC conformément au paragraphe 9 de la résolution [2692 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité et les rapports du Groupe d'experts sur Haïti créé par la résolution [2653 \(2022\)](#) du Conseil. Y sont également abordées les répercussions de cet écosystème criminel émergent sur la paix, la sécurité, les droits humains et le développement en Haïti et dans l'ensemble de la région.

3. L'analyse de l'ONUDC montre que les réseaux criminels, qui étaient jusque-là des gangs prédateurs essentiellement opportunistes, ont évolué pour adopter des formes plus structurées de contrôle territorial et d'intégration dans les marchés illicites transnationaux. Les gangs armés se sont regroupés en coalitions fédérées qui exercent un contrôle ou une influence sur des parties importantes du territoire national et opèrent en tant que structures criminelles engagées dans plusieurs activités illicites, notamment le trafic d'armes et de drogues, la contrebande de carburant, l'exploitation des migrants, l'extorsion et d'autres activités illégales. La violence est déployée stratégiquement non seulement pour tirer des rentes, mais également à des fins d'extension de l'influence, de contestation de l'autorité dans les domaines relevant de l'administration formelle de l'État et de mise en œuvre de systèmes coercitifs de contrôle criminel. Ce faisant, les bandes armées érodent systématiquement la confiance placée dans la capacité opérationnelle des institutions de l'État, perturbent l'activité des services publics essentiels et exacerbent l'insécurité aux niveaux local, national et régional (voir [S/2025/420](#)).

4. Cette dynamique est ancrée dans les réseaux régionaux de trafic et de financement qui relient Haïti à l'ensemble des Caraïbes et des Amériques. Dans son rapport, l'ONUDC met en évidence le rôle du trafic d'armes, des flux financiers illicites, de la faible surveillance des acteurs privés de la sécurité et de l'instrumentalisation du discours politique dans le maintien de ce système de contrôle criminel. Le rapport renferme également des pistes d'intervention aux niveaux national, régional et international, notamment la mise en œuvre de l'embargo sur les armes, le démantèlement des réseaux de trafic et de blanchiment d'argent, le renforcement des institutions de l'État et la protection des populations touchées par la violence des gangs et les violations des droits humains qui y sont associées (voir [S/2024/79](#)).

¹ Pour consulter la liste complète des rapports et des communications de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, voir www.unodc.org/unodc/firearms/haïti-report.html.

II. Consolidation des réseaux de gangs et des réseaux criminels

5. En Haïti, la criminalité s'est profondément transformée au cours des dix dernières années. Les gangs armés se sont multipliés, ont étendu leur territoire et ont gagné en influence politique. Les gangs qui, auparavant, opéraient principalement sous la forme de groupes d'autodéfense dispersés dans les différents quartiers, se sont regroupés en grandes coalitions criminelles qui exercent un contrôle territorial durable, se livrent à l'extorsion le long des voies de transport et dans les centres économiques, et mènent des opérations coordonnées contre l'État et les acteurs rivaux. Ce qui relevait autrefois essentiellement de la violence urbaine localisée et épisodique s'est transformé en un système de contrôle criminel, dans lequel les gangs armés réglementent également l'accès aux espaces physiques, aux services et aux moyens de subsistance d'une grande partie de la population dans les zones qu'ils contrôlent ou sur lesquelles ils exercent une influence (voir [S/2024/554](#))².

6. En Haïti, les structures de type gang se sont rapidement étendues après le massacre de La Saline en 2018, largement décrit dans les rapports de l'Organisation des Nations Unies et par les organisations de défense des droits humains comme le pire massacre depuis des décennies, qui fut également emblématique de la collaboration croissante entre les élites politiques et économiques et les gangs armés³. Leur expansion s'est accélérée après l'assassinat du Président Jovenel Moïse en juillet 2021, lorsque des acteurs criminels ont exploité la vacance du pouvoir qui en a résulté pour prendre le contrôle d'environ 80 % à 90 % de Port-au-Prince, s'étendre à d'autres communes et provoquer une augmentation sans précédent des homicides, des déplacements de population et des enlèvements contre rançon. Les gangs armés ont consolidé leur domination sur les chaînes d'approvisionnement licites et illicites, tout en acquérant des armes de plus en plus sophistiquées, de qualité militaire, qui surpassent celles de la Police nationale d'Haïti et permettent de mener des opérations à grande échelle mieux coordonnées⁴.

7. De 2020 à 2024, deux grandes fédérations, à savoir G9 en famille et alliés et l'alliance G-Pèp, ont dominé la scène de la criminalité. Au début de l'année 2024, une coalition appelée « Viv Ansanm » a commencé à supplanter cette configuration à deux blocs, intégrant progressivement des éléments des deux alliances dans le but de coordonner les attaques et de consolider le contrôle territorial⁵. Viv Ansanm est rapidement devenue la principale plateforme d'action collective, comme en témoignent les assauts synchronisés menés depuis février 2024 contre des postes de police, des prisons, des infrastructures de collecte de recettes et l'aéroport international⁶. Bien que des rivalités persistent, les gangs armés s'unissent régulièrement contre les forces de sécurité haïtiennes et internationales et mettent en commun leur personnel, leurs effectifs, leur puissance de feu et leur logistique.

² Voir également l'analyse proposée dans le document : https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/toc/Haiti_assessment_UNODC.pdf.

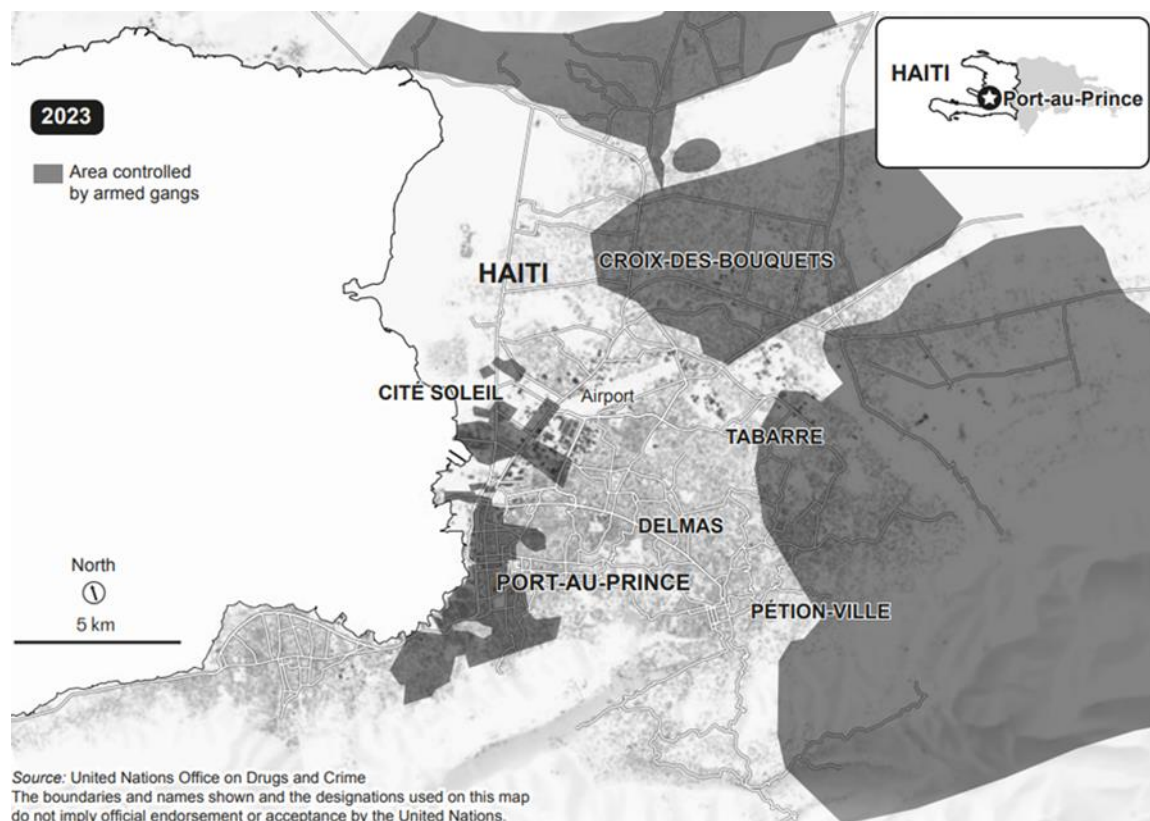
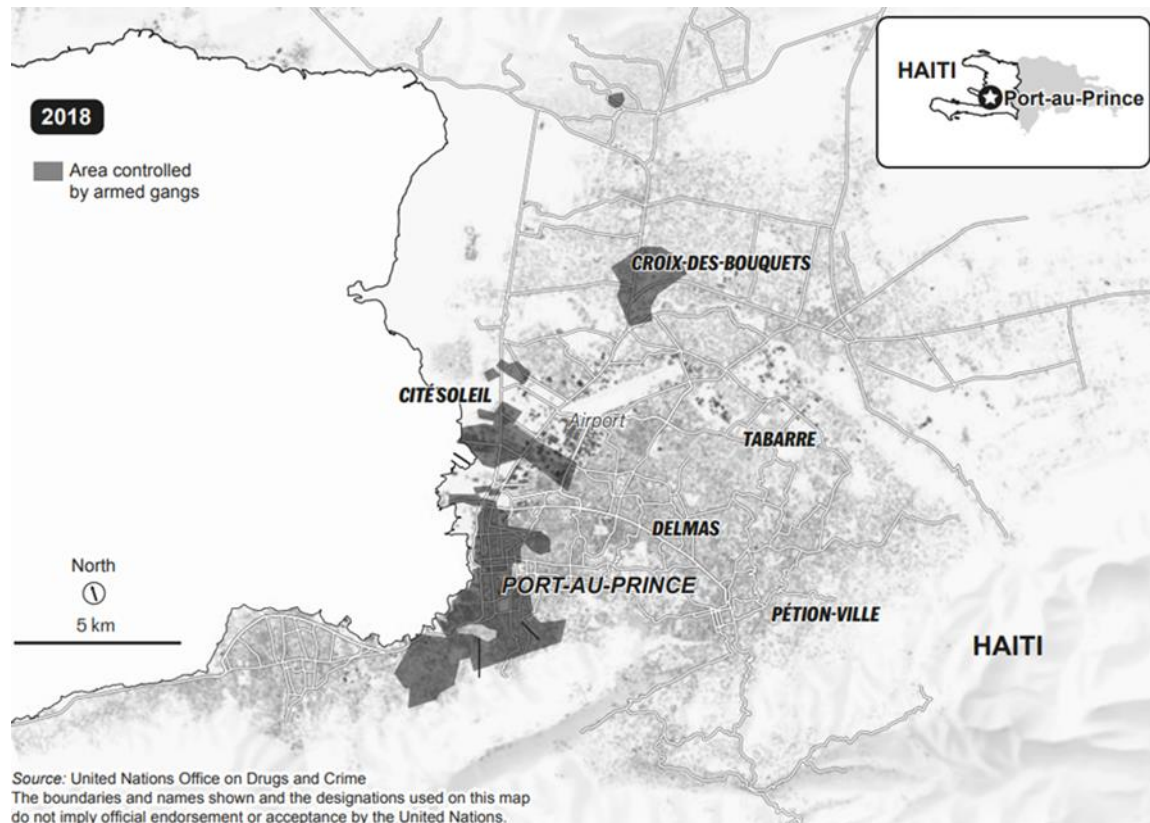
³ Voir www.oas.org/en/iachr/media_center/PReleases/2019/305.asp. Voir également <https://peacekeeping.un.org/fr/node/15004> et <https://www.ohchr.org/fr/documents/country-reports/report-violent-events-13-and-14-november-la-saline-port-au-prince-21-june>.

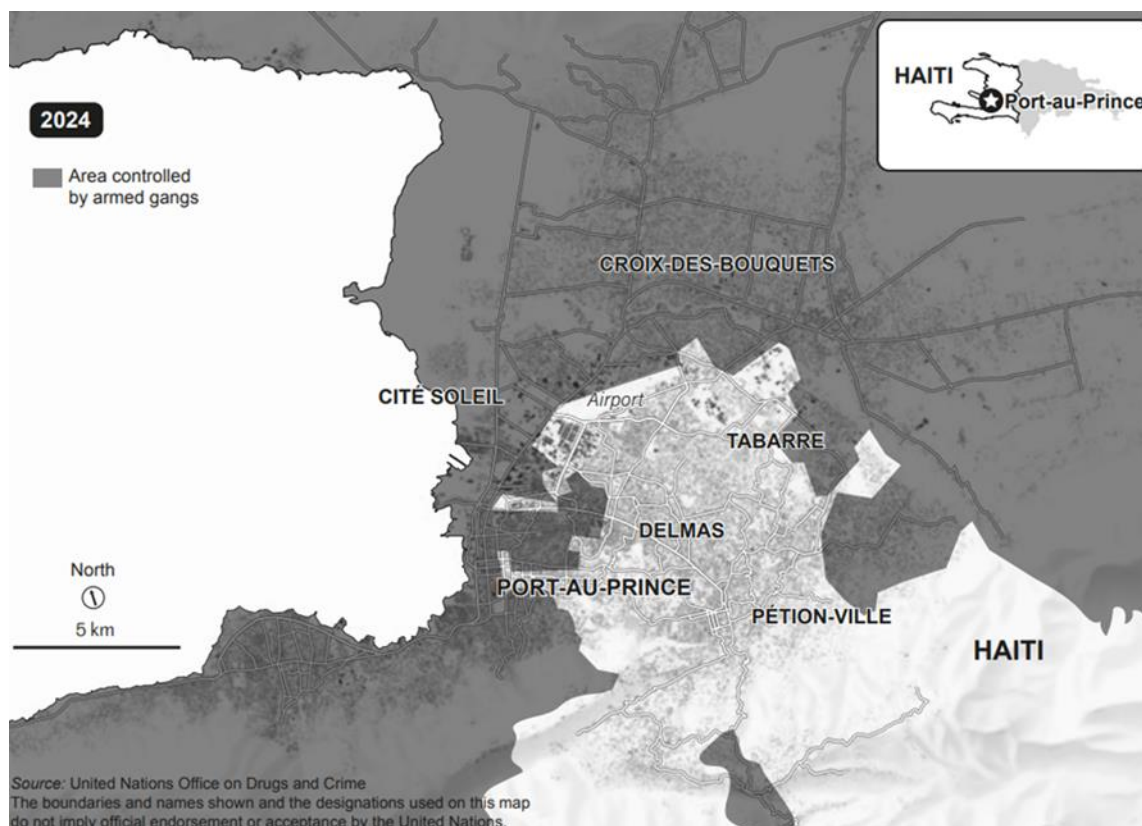
⁴ Voir www.oas.org/en/iachr/media_center/PReleases/2019/305.asp, www.unodc.org/unodc/firearms/haiti-report.html et www.crisisgroup.org/latin-america-caribbean/haiti/110-undoing-haitis-deadly-gang-alliance.

⁵ Voir <https://main.un.org/securitycouncil/fr/content/viv-ansanm>.

⁶ Ibid.

Carte 1
Expansion territoriale des gangs de 2018 à 2024





Expansion territoriale des réseaux de gangs

8. Le regroupement des gangs armés en coalitions coordonnées leur a permis de renforcer leur contrôle sur les quartiers clés de Port-au-Prince et de s'étendre le long des couloirs périurbains et ruraux, où ils installent des postes de contrôle illégaux, imposent des restrictions à la circulation et extorquent des paiements sur les activités de transport, de commerce et d'aide humanitaire (voir [S/2024/79](#)). Leur stratégie territoriale donne la priorité aux réseaux routiers, aux ports, aux dépôts de carburant, aux municipalités limitrophes des frontières afin de faciliter les activités de trafic et d'extorsion. La génération de revenus illicites varie selon les régions : dans les centres commerciaux tels que Delmas 6, La Saline et Wharf Jérémie, les gangs extorquent les entreprises et ciblent les ports publics, les services d'utilité publique et l'infrastructure. Les usagers des couloirs de transport contrôlés par les groupes Baz Taliban, 400 Mawozo et Gran Ravine feraient également l'objet d'une extorsion informelle. Des gangs armés tels que 5 Second auraient adopté des pratiques similaires le long des routes maritimes⁷. Dans les localités les plus pauvres, ces gangs armés dépendent d'autres pratiques illégales telles que les enlèvements contre rançon, l'extorsion de fonds auprès des résidents et les marchés de trafic. Leur capacité d'adaptation économique leur a permis de maintenir une stabilité financière et de mettre en place des structures de contrôle territorial résilientes.

9. Le regroupement des gangs armés en coalitions coordonnées n'a pas pour autant fait disparaître les rivalités internes. Au contraire, elle a donné lieu à une configuration

⁷ Selon les informations recueillies par l'ONUDC, les points de contrôle illégaux établis le long des routes nationales 1, 2, 4 et 8 sont devenus des points stratégiques pour la collecte d'impôts illégaux destinés à financer les opérations de Viv Ansanm. Voir également les rapports précédents de l'ONUDC établis en application du paragraphe 9 de la résolution [2692 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité.

fluide et adaptative dans laquelle les gangs armés conservent une autonomie tactique importante tout en s'alignant, chaque fois que cela est opportun, pour atteindre des objectifs stratégiques plus larges (voir S/2025/420). Cette dynamique de coopération et de rivalités épisodiques s'est illustrée par des exemples concrets. Sur le plan de la coopération, 400 Mawozo et Baz Taliban ont mené des opérations conjointes à Saut-d'Eau, Mirebalais et Lascahobas, notamment la diffusion de supports de propagande commune tels que des vidéos musicales⁸. Les dirigeants de Bel-Air, Ti Bwa et Delmas 6 ont publié des déclarations communes concernant le « peyi lòk » (pays bloqué) sur les médias sociaux et se seraient battus côte à côte contre leurs rivaux à Canapé Vert, Christ-Roi, Fort National et Solino⁹. Delmas 6 aurait fourni un soutien opérationnel au groupe Kraze Barye, tandis que 5 Second et Baz Taliban auraient échangé des effectifs et des munitions à Lafiteau et aux Moulins d'Haïti¹⁰.

10. Un certain nombre de gangs armés ont refusé de s'intégrer dans des alliances plus larges ou se sont livrés à une concurrence violente pour s'approprier des ressources stratégiques essentielles. Plusieurs gangs, tels que Nan Boston et Wharf Jérémie, semblent moins proches de la coalition Viv Ansanm, comparés à d'autres gangs de Cité-Soleil. Plus précisément, Gran Ravine et 5 Second se sont affrontés pour le contrôle d'un barrage routier essentiel au cours de la période considérée ; les gangs Kafou Labatwa et Nèg Chabon se sont affrontés à plusieurs reprises ; et Chen Mechan, Kraze Barye et 400 Mawozo continuent de se disputer la domination de la Croix-des-Bouquets. Selon certaines informations, le gang de Bel-Air, dirigé par Kempes Sanon, a refusé d'accéder aux demandes de transfert d'otages sous son contrôle formulées par 400 Mawozo. En réponse, Wilson Joseph, leader de 400 Mawozo également connu sous le nom de « Lanmo San Jou », aurait sollicité le soutien de Viv Ansanm, notamment par l'intermédiaire de Jimmy Cherizier¹¹, et aurait mobilisé des groupes alliés pour faire pression sur Bel-Air. Le gang 5 Second, dirigé par Johnson André, aurait été chargé de participer aux manœuvres visant à prendre le contrôle de la zone, ce qui a entraîné l'assassinat de plusieurs combattants de Bel-Air. Des informations communiquées par la suite indiquent que Kempes Sanon a été transféré à 400 Mawozo et fait l'objet d'une procédure disciplinaire interne diffusée sur les médias sociaux, ce qui illustre les mécanismes de gouvernance extrajudiciaires mis en place par les gangs¹². Bien qu'intrinsèquement instable, ce modèle fédéré a renforcé la résilience globale des gangs armés, lesquels se sont reconstitués à plusieurs reprises à la suite d'arrestations, d'opérations ciblées et du décès de dirigeants (voir S/2024/704).

11. Depuis le début de la période considérée, les groupes criminels et les gangs armés ont appliqué une logique d'expansion territoriale et d'extraction de recettes de Port-au-Prince à d'autres régions d'Haïti. Par exemple, dans les départements de

⁸ Voir www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article310445275.html et <https://riskbulletins.globalinitiative.net/ht-obs-002/01-gangs-expansion-pressure-public-security-strategies.html>.

⁹ Plusieurs vidéos, montrant des chefs de gangs évoquant leurs attaques, leurs stratégies et la mise en œuvre de « peyi lòk », ont été publiées sur les médias sociaux.

¹⁰ Informations communiquées par un responsable de l'ONUDC lors de réunions axées sur la dynamique des groupes criminels en Haïti, organisées avec plusieurs entités des Nations Unies.

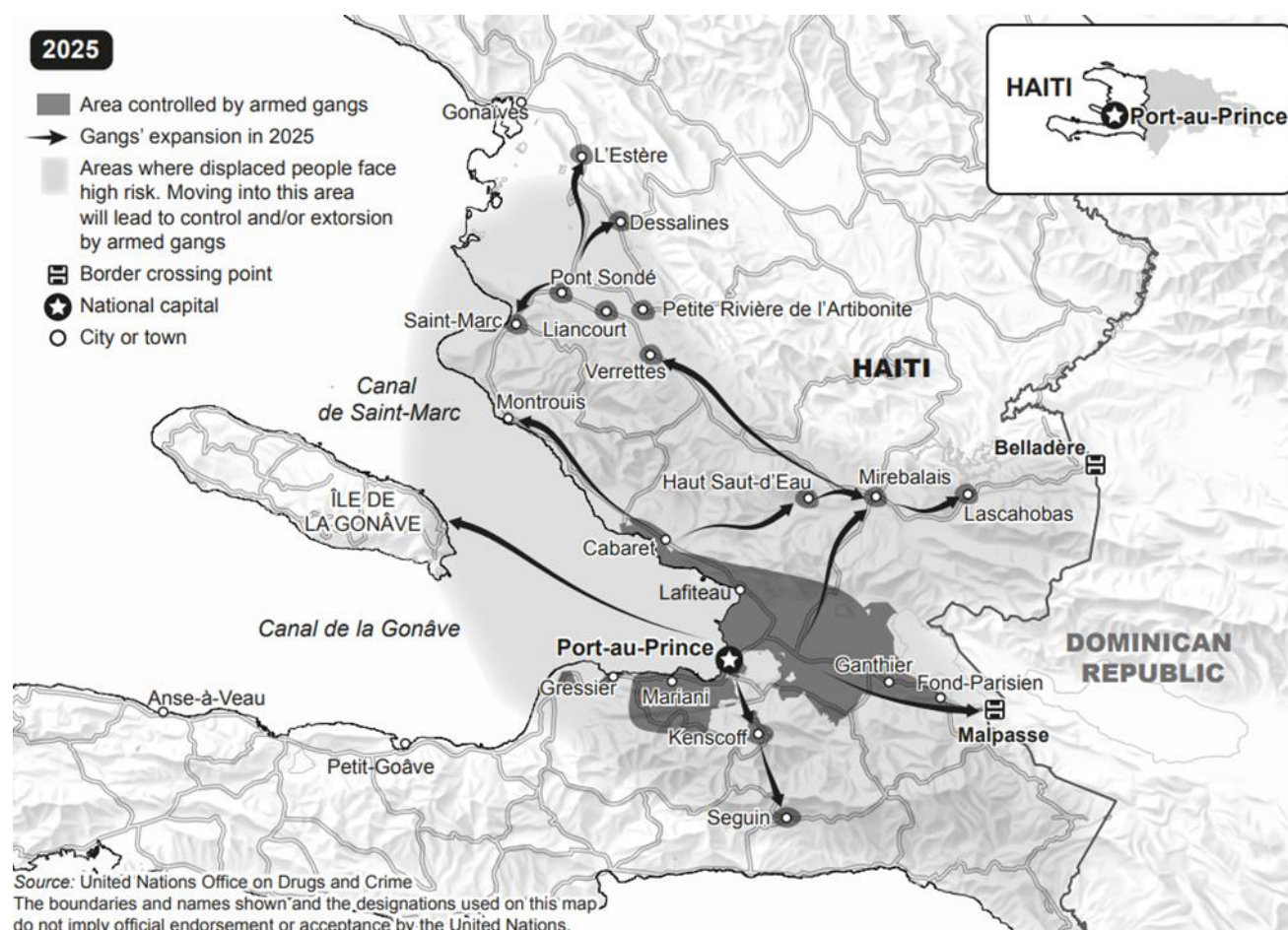
¹¹ Visé par le régime de sanctions du Conseil de sécurité ; se décrit comme le « porte-parole » de Viv Ansanm.

¹² Voir Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), « 207 people executed by the Wharf Jérémie gang (Port-au-Prince) », compte rendu d'incident concernant Haïti, 23 décembre 2024 ; voir également <https://acleddata.com/report/viv-ansanm-living-together-fighting-united-alliance-reshaping-haitis-gangland>. Pour obtenir de plus amples informations sur la prolifération des gangs et des barrières à Port-au-Prince, voir <https://ksmfund.org/wp-content/uploads/2024/11/Article-1-Port-au-Prince-between-gangs.pdf> ; la question a également été abordée lors d'une réunion axée sur la dynamique des groupes criminels en Haïti, organisée avec plusieurs entités des Nations Unies.

l'Artibonite et du Centre, ils ont ciblé les routes principales, les municipalités côtières et les points de passage stratégiques aux frontières terrestres. Ils ont également établi des points de contrôle illégaux et ont systématiquement ciblé les marchés libres et les chaînes d'approvisionnement essentielles, renforçant ainsi leur influence coercitive et, parfois, leur contrôle sur les populations locales et les flux commerciaux. Les gangs affiliés à la coalition Viv Ansanm ont étendu leur influence des zones côtières de l'Artibonite aux villes frontalières du Plateau Central, en suivant les couloirs de transport est-ouest qui relient la capitale aux marchés de l'intérieur et à la frontière avec la République dominicaine¹³.

Carte 2

Contrôle territorial exercé par les gangs à Port-au-Prince et dans les villes alentour



12. Certains acteurs criminels ont tenté de justifier leurs activités sous un angle politique en faisant des déclarations publiques et en échangeant des lettres. Le 1^{er} janvier 2025, Jimmy Chérizier a déclaré publiquement que la coalition Viv Ansanm entendait « devenir une force politique » et « participer à l'avenir politique du pays »¹⁴. Bien qu'il fasse l'objet de sanctions imposées par l'Organisation des Nations Unies et de sanctions bilatérales imposées par les États-Unis, y compris des

¹³ Voir [www.halofirm.com/news-1/haiti-gang-coalition-dynamics%2C-sanctions-exposure%2C-and-private-sector-risk-\(2020%E2%80%932025\)](http://www.halofirm.com/news-1/haiti-gang-coalition-dynamics%2C-sanctions-exposure%2C-and-private-sector-risk-(2020%E2%80%932025)) et les rapports de l'ONUDC établis en application du paragraphe 9 de la résolution 2692 (2023) du Conseil de sécurité.

¹⁴ Voir <https://www.crisisgroup.org/latin-america-caribbean/haiti/110-undoing-haitis-deadly-gang-alliance>.

interdictions de voyager et des gels d'avoirs, qui rendent les personnes sanctionnées inéligibles à toute participation à des élections ou à des processus politiques de transition en application des cadres en vigueur, Jimmy Cherizier, en quête de visibilité et de normalisation dans le discours national, continue de promouvoir les aspirations politiques de la coalition sur les médias sociaux. Bien que sa démarche n'ait pas bénéficié d'un large soutien populaire ou institutionnel, elle illustre une stratégie délibérée visant à tirer parti du débat politique et de l'incertitude liée à la transition pour renforcer l'influence des gangs armés, alors même que les membres de la coalition continuent de se livrer à des attaques armées, à des actes d'intimidation et à d'autres violations des droits humains.

Intensification de la violence associée aux activités des gangs

13. Haïti a connu une forte escalade de la violence depuis 2022. Le BINUH a fait état d'au moins 5 601 homicides en 2024, soit plus de 1 000 de plus qu'en 2023, et estime que 4 384 personnes ont été tuées entre janvier et septembre 2025¹⁵. Les gangs armés recourent de plus en plus souvent à la violence pour restreindre la mobilité, se livrer à des extorsions liées à l'activité économique et défier l'autorité de l'État, notamment en attaquant des institutions publiques. Alors que la violence s'est étendue au-delà de Port-au-Prince pour atteindre les villes secondaires et les zones rurales, l'insécurité s'est aggravée dans tout le pays et a accéléré les déplacements de population, mis en péril les moyens de subsistance et contribué à l'effondrement économique (voir [S/2024/79](#) et [S/2025/303](#)).

14. En parallèle, les gangs ont diversifié leurs sources de recettes illicites ces dernières années, notamment les enlèvements contre rançon, l'extorsion, le trafic d'armes et de drogues, la contrebande de carburant et l'exploitation des migrants, qui leur permettent de renforcer leur résilience financière. La violence se manifeste également sur le plan politique et sur le plan du genre. En effet, la violence sexuelle est utilisée comme outil de terreur et de contrôle, tandis que les groupes vulnérables sont exploités à des fins de travail, de recrutement et d'extraction de revenus. Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, environ 680 000 enfants avaient été déplacés et 3,3 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire en octobre 2025¹⁶.

15. Depuis 2022, la violence s'est intensifiée à mesure que la puissance de feu des gangs s'est accrue. L'arsenal des gangs renferme notamment des fusils d'assaut, tels que des fusils de calibre .50 BMG, qui leur permettent de s'emparer de routes stratégiques, de ports et de postes frontières, et d'affaiblir ainsi davantage le contrôle de l'État¹⁷. Cette puissance de feu renforce la convergence entre coercition, profit et contrôle territorial dans les structures de gouvernance des gangs (voir [S/2025/642](#)).

16. Parallèlement, certains acteurs traditionnellement décrits comme des gangs se transforment en groupes criminels organisés, passant d'une violence prédatrice limitée à un territoire à des entreprises criminelles motivées par le profit. Alors que les gangs locaux restent principalement ancrés dans des quartiers délimités et s'appuient sur l'extorsion et la coercition pour exercer leur contrôle, les groupes liés au trafic opèrent par l'intermédiaire de structures plus larges, basées sur des réseaux et ayant établi des connexions transnationales, des fonctions spécialisées et des flux de produits diversifiés issus de la criminalité. Cette évolution a gommé encore davantage la frontière entre violence locale et criminalité transnationale organisée.

¹⁵ Voir https://www.unocha.org/attachments/9fa04d0c-17c9-4fea-b6fd-5f0719234ab4/HTI_HNRP2026_ExecutiveSummary_EN_20251218.pdf.

¹⁶ Voir <https://news.un.org/en/story/2025/10/1166059>.

¹⁷ Voir <https://www.ungeneva.org/en/news-media/news/2024/04/92211/haiti-gangs-have-more-firepower-police>. Voir également [S/2025/303](#), p. 3.

III. Évolution des tendances en matière de trafic d'armes et de stupéfiants et de financement illicite

17. Depuis 2022, le trafic à destination d'Haïti ou transitant par le pays est devenu de plus en plus sophistiqué et intégré dans les chaînes d'approvisionnement transnationales reliant les marchés caribéens et internationaux (voir [S/2025/420](#)). Dans ses rapports, l'Organisation des Nations Unies a noté une hausse du trafic d'armes de plus en plus puissantes et de type militaire vers Haïti depuis 2022, provenant en grande partie des États-Unis et, dans une moindre mesure, d'autres pays (voir [S/2024/79](#))¹⁸. Les trafiquants s'appuient sur des intermédiaires flexibles issus de la diaspora et organisés en réseau, ce qui complique l'établissement des responsabilités et les efforts de démantèlement durable (voir [S/2024/554](#)).

18. La plupart des gangs armés et des groupes criminels s'appuient sur un modèle irrégulier de trafic d'armes « ponctuel », qui consiste à distribuer des cargaisons discrètement et rapidement, après quoi les itinéraires et les intermédiaires sont modifiés afin de réduire le risque d'être repéré (voir [S/2024/320](#)). L'interception, en avril 2024 au Cap-Haïtien, d'un conteneur de près de 14 mètres en provenance de Port Everglades (États-Unis), qui dissimulait au moins 26 armes à feu illégales et des centaines de cartouches destinées aux gangs de la vallée de l'Artibonite, est emblématique de ce schéma (voir [S/2024/554](#)). En revanche, l'acheminement de stupéfiants et autres produits de contrebande semblent s'opérer en flux tendu, ce qui atteste d'une demande stable de la part des consommateurs et d'une logistique transnationale bien établie¹⁹.

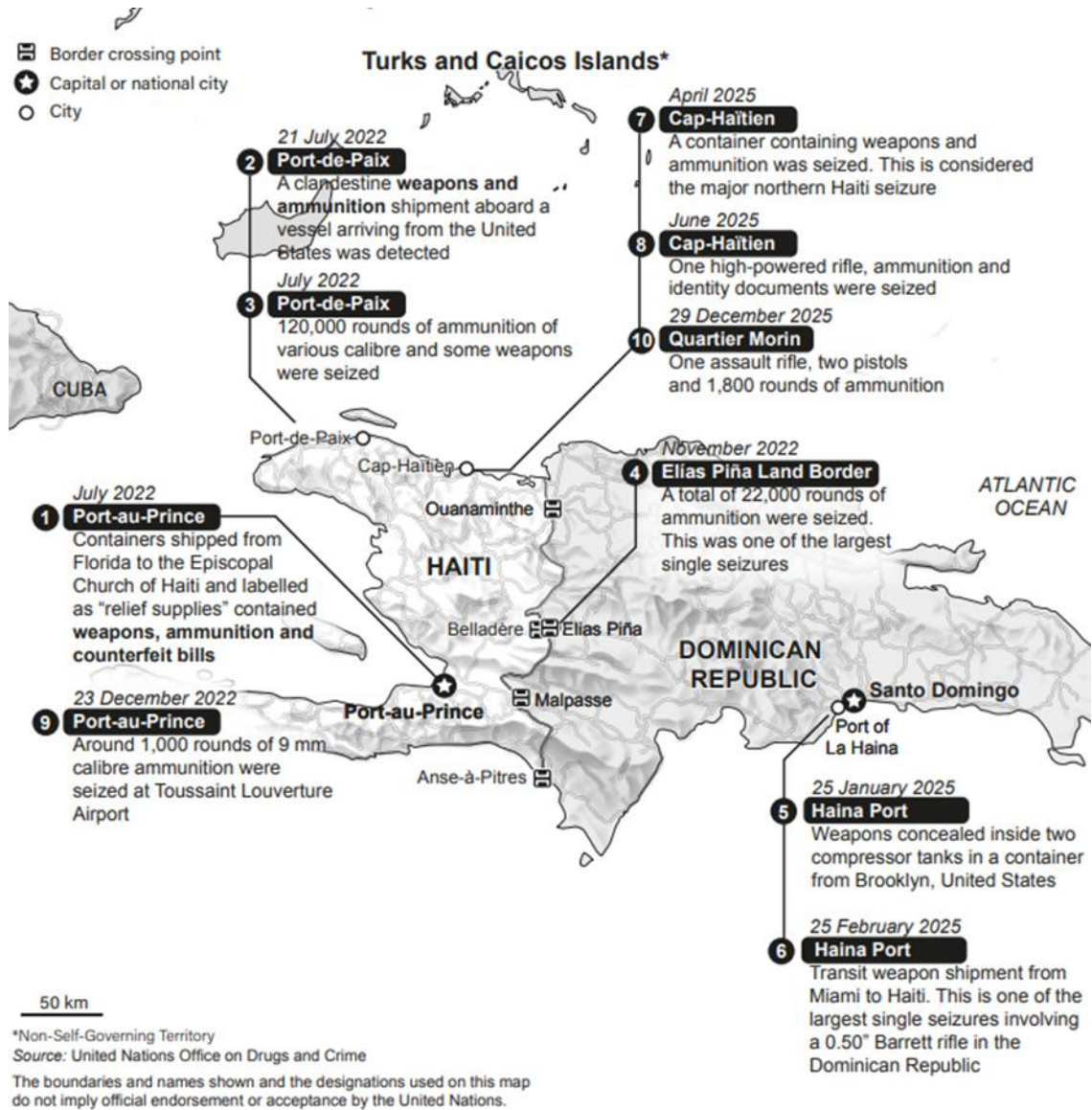
19. L'évolution des itinéraires de trafic depuis 2022 montre une tendance claire : dès qu'un itinéraire est découvert, que ce soit à la suite d'importantes saisies, d'un renforcement des contrôles ou de pressions interinstitutionnelles, les trafiquants se tournent rapidement vers d'autres voies maritimes, aériennes ou terrestres pour éviter d'être repérés. À titre d'exemple, en juillet 2022, les autorités douanières de Port-au-Prince ont saisi des armes et des munitions qui auraient été importées sous le couvert de dérogations accordées à l'Église épiscopale, et des interceptions ont ensuite eu lieu à Port-de-Paix, notamment une cargaison contenant environ 120 000 cartouches, ce qui a incité les trafiquants à se tourner vers des ports plus petits et des itinéraires indirects (voir [S/2023/674](#))²⁰.

¹⁸ Voir www.unodc.org/documents/data-and-analysis/toc/Haiti_assessment_UNODC.pdf.

¹⁹ Voir <https://news.un.org/en/story/2025/11/1166460>.

²⁰ Les munitions suivantes ont été saisies à Port-de-Paix : 114 000 cartouches de calibre 5,56 x 45 mm ; 4 000 cartouches de calibre 7,62 x 39 mm ; 35 cartouches de calibre .38 spécial ; 2 000 cartouches de calibre 9 x 19 mm.

Carte 3
Suivi des saisies de certains types d'armes de 2022 à 2025



20. Les mesures d'adaptation prises en réaction à cette situation se sont traduites par une série d'interdictions observées à Port-au-Prince, à Port-de-Paix et au Cap-Haïtien, ainsi qu'à la frontière terrestre avec la République dominicaine (voir carte 3)²¹. À mesure que les contrôles se sont intensifiés le long des routes maritimes directes vers Haïti, les flux ont de plus en plus transité par la République dominicaine. Les autorités dominicaines, quant à elles, ont considérablement renforcé leur dispositif de lutte contre le trafic en déployant des technologies d'inspection non intrusives et en renforçant la présence des douanes, notamment aux frontières. Ces mesures ont contribué à une série de saisies de grande envergure, telles que celle effectuée en janvier 2025 au port de Haina, où 30 fusils et plusieurs pistolets étaient dissimulés à l'intérieur de réservoirs de compresseurs ; l'interception en février 2025 d'une cargaison transitant entre Miami et Haïti contenant un fusil Barrett de calibre

²¹ Voir également www.justice.gov/usao-mdfl/pr/international-gun-trafficking-conspiracy-dismantled.

.50, des dizaines de fusils d'assaut, des chargeurs et plus de 36 000 cartouches ; et la saisie, en mars 2025 au port de Haina, de quelque 36 000 cartouches et d'autres armes dans un conteneur à destination d'Haïti²².

21. À la suite des saisies effectuées début 2025 et du démantèlement de chaînes d'approvisionnement liées à la République dominicaine, les schémas de trafic d'armes à feu et de munitions sont redevenus plus opaques. Les cargaisons transitent de plus en plus par des ports secondaires haïtiens où la présence de l'État est limitée ou intermittente, notamment Miragoâne, Saint-Marc et d'autres infrastructures qui traitent déjà des volumes importants de cargaisons conteneurisées, mais qui sont relativement peu contrôlées²³. Il semblerait également que les trafiquants utilisent des navires dont la destination déclarée n'est pas Haïti, ce qui permet aux cargaisons de contourner les contrôles à l'exportation liés à l'embargo sur les armes et d'être réacheminées via d'autres plaques tournantes des Caraïbes²⁴. De plus, il existe des éléments prouvant l'existence de transferts offshore, dans le cadre desquels de grands navires jettent l'ancre en dehors des eaux territoriales haïtiennes et déchargent leur cargaison sur de petits bateaux qui effectuent la dernière partie du trajet vers des sites côtiers isolés, contournant ainsi les contrôles portuaires²⁵. Ces adaptations sont similaires aux pratiques observées dans d'autres circuits de trafic observés dans les Caraïbes et soulignent la capacité des réseaux criminels à exploiter les failles dans les services de détection et de répression maritimes²⁶.

22. Les sociétés de sécurité privées contrôlent une part importante des armes à feu légalement enregistrées en Haïti, mais les systèmes régissant l'acquisition, le stockage et la surveillance restent inadaptés au nombre et au degré de sophistication des armes concernées²⁷. Les procédures actuelles d'octroi de licences ne prévoient pas d'exigences uniformes en matière de vérification, les règles de gestion des arsenaux sont appliquées de manière incohérente et la tenue des registres reste largement basée sur le papier, ce qui limite la traçabilité des armes en cas de perte ou de détournement. Les éléments documentés par les entités des Nations Unies indiquent que des armes à feu légalement importées pour un usage privé ont, à plusieurs reprises, refait surface

²² Voir <https://aduananews.com/en/aduanas-de-republica-dominicana-resalta-logros-en-dos-anos-de-gestion/>, <https://apnews.com/article/dominican-republic-ammunition-guns-seized-haiti-de5d70f178009d26c08e8c81b03f2ae4>, www.ungeneva.org/en/news-media/news/2025/10/111891/haiti-under-un-arms-embargo-so-why-are-500000-illegal-weapons, www.elcaribe.com.do/panorama/pais/dga-decomisa-37-armas-de-fuego-en-puerto-haina et <https://diariodigitalrd.com/2025/03/04/aduanas-incauta-36000-municiones-y-armas-en-puerto-de-haina.html>.

²³ L'ONUDC a constaté que ces ports, ainsi que de nombreux sites de débarquement informels, constituent des pôles essentiels pour l'entrée d'armes, de munitions et de stupéfiants en Haïti. Voir S/2024/79 et S/2024/320. Voir également <https://lenouvelliste.com/article/255882/miragoane-les-douaniers-interceptent-des-equipements-tactiques-et-un-drone> et <https://vantbefinfo.com/haiti-securite-portuaire-un-drone-sous-marin-saisi-au-port-de-miragoane>.

²⁴ Par exemple, l'ONUDC et les médias rapportent que les armes et les munitions transitent d'abord par les principaux ports dominicains tels que le port d'Haina, où plus de 112 000 unités d'armes à feu et de munitions ont été saisies au cours du premier semestre 2022, avant d'être acheminées de l'autre côté de la frontière terrestre, en Haïti. Voir <https://ground.news/article/dominican-republic-seizes-weapons-and-thousands-of-cartridges-destined-for-haiti-via-miami>.

²⁵ Voir S/2024/320 et www.unodc.org/unodc/en/press/releases/2023/March/firearms--drug-trafficking-feeding-haitis-cascading-security-crises_-new-unodc-assessment.html.

²⁶ Voir www.caricomimpacs.org/articles/new-report-calls-for-coordinated-multi-sectoral-action-to-tackle-firearm-related-violence-and-trafficking-in-the-caribbean.

²⁷ Voir www.unodc.org/documents/data-and-analysis/toc/Haiti_assessment_UNODC.pdf. Voir également les rapports du HCDH sur la situation des droits humains en Haïti, les rapports de pays et les rapports thématiques actualisés traitant de la prolifération des armes, des sociétés de sécurité privées et des lacunes réglementaires (2023-2025).

entre les mains de gangs, ce qui suggère un détournement par le vol, la revente ou des mécanismes de prêt informels²⁸.

23. Le microtrafic transfrontalier reste problématique. De petites cargaisons d'armes à feu et de munitions sont régulièrement dissimulées dans des marchandises ordinaires et acheminées de l'autre côté de la frontière, notamment via les postes frontières de Belladère ou de Malpasse, ou détournées vers d'autres points de passage lorsque les postes frontières officiels sont fermés ou « hors service » en raison de l'insécurité²⁹. Individuellement, ces cargaisons sont de taille modeste, mais cumulées, elles permettent d'approvisionner régulièrement les bandes armées en munitions et en armes de remplacement (voir [S/2024/554](#)). Ces flux sont particulièrement importants pour les gangs tels que 400 Mawozo, qui sont implantés dans les couloirs intérieurs et les zones périurbaines sans accès direct à la mer, notamment pour les coalitions opérant le long du couloir de Croix-des-Bouquets et de la route nationale 3, ainsi que pour les gangs rivaux et les brigades d'autodéfense qui peuvent contrôler l'accès aux zones côtières.

24. Haïti s'est simultanément retrouvé davantage impliqué dans les flux régionaux de migration irrégulière et les mouvements financiers illicites associés³⁰. Ces mouvements sont souvent organisés par des réseaux criminels opérant le long des zones côtières et aux principaux points de passage frontaliers, qui s'appuient sur des navires non immatriculés et des points de départ clandestins pour déplacer les migrants (voir [S/2025/642](#)). La faible présence de l'État aux frontières terrestres et maritimes, les capacités limitées de patrouille et d'inspection et la corruption omniprésente ont créé un environnement permissif dans lequel les contrebandiers tirent leurs revenus de l'extorsion, de la coercition et des transports dangereux (voir [S/2025/85](#)).

25. L'architecture financière qui sous-tend ces marchés criminels ne se limite pas au mouvement de marchandises physiques. La corruption endémique, le manque de contrôle financier et la prédominance de l'économie informelle constituent un terreau fertile pour le blanchiment d'argent et les transferts illicites de valeurs en Haïti³¹. Les recettes provenant de l'extorsion, des enlèvements, du trafic de drogue et de la vente d'armes seraient acheminées par l'intermédiaire de la contrebande d'argent en espèces, d'opérateurs de transfert de fonds non réglementés, de stratagèmes commerciaux et de sociétés-écrans dans des secteurs tels que l'import-export, la logistique et la construction, souvent liés à des élites économiques ayant des relations politiques³². Ces circuits financiers parallèles assurent l'autonomie opérationnelle des réseaux criminels et permettent à ceux-ci de continuer de s'approvisionner en armes à feu et en munitions, de rémunérer leur personnel, d'étendre leur territoire et de consolider leur contrôle coercitif dans les zones qu'ils contrôlent, tout en perturbant les marchés locaux et en sapant la gouvernance fiscale et institutionnelle (voir [S/2025/303](#)).

²⁸ Voir www.unodc.org/documents/data-and-analysis/toc/Haiti_assessment_UNODC.pdf, [S/2025/642](#), [A/HRC/58/76](#) section VI et www.alterpresse.org/spip.php?article31881.

²⁹ Voir [S/2024/554](#). Entretien avec des agents des services de détection et de répression travaillant à la frontière entre Haïti et la République dominicaine.

³⁰ Voir <https://haiti.iom.int/news/new-iom-study-highlights-reintegration-challenges-faced-deportees-returning-haiti>.

³¹ Voir [S/2024/79](#) et www.imf.org/en/publications/high-level-summary-technical-assistance-reports/issues/2025/07/01/haiti-governance-diagnostic-report-high-level-summary-technical-assistant-report-568162.

³² Voir www.ecoi.net/en/file/local/2088238/Haiti_assessment_UNODC.pdf, www.congress.gov/crs_external_products/R/PDF/R47394/R47394.2.pdf, www.elibrary.imf.org/view/journals/019/2025/039/article-A001-en.xml et https://www.international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/sanctions/haiti.aspx?lang=fra.

26. L'évolution des modes de trafic souligne la nécessité d'aborder le trafic d'armes vers Haïti et transitant par ce pays comme un problème régional lié à la chaîne d'approvisionnement plutôt que comme un phénomène strictement haïtien. Les armes à feu et les munitions proviennent principalement des États-Unis et transitent par la Floride, la République dominicaine, la Jamaïque et d'autres plaques tournantes des Caraïbes. Elles sont acheminées le long d'itinéraires illicites diversifiés où transitent également des drogues, des migrants et des produits illicites.

IV. Technologies numériques : des médias sociaux aux drones

27. Les technologies modernes font désormais partie intégrante du fonctionnement des réseaux criminels en Haïti, qui utilisent notamment des drones commerciaux, des applications de messagerie cryptée et les médias sociaux. Ces outils ont renforcé les capacités de surveillance, de coordination et de contrôle territorial des gangs³³. Il a été établi que le gang 5 Second utilisait des drones pour effectuer des missions de reconnaissance, coordonner des attaques et faciliter des évasions de prison, les images aériennes lui permettant de prendre des décisions en temps réel³⁴. Les autorités chargées de la sécurité et de l'aviation, notamment l'Administration fédérale de l'aviation des États-Unis, ont averti que la présence de drones avait contribué à prolonger les restrictions imposées aux vols commerciaux concernant le survol de Port-au-Prince³⁵. Depuis 2022, les espaces numériques sont devenus des centres de recrutement, de propagande et d'intimidation et les chefs de gangs diffusent en direct du contenu portant sur l'action qu'ils mènent pour asseoir leur contrôle territorial et le faire savoir, profèrent des menaces et publient des vidéos musicales pour promouvoir leur affiliation³⁶.

28. Ces outils numériques servent non seulement à la propagande, mais également à l'extorsion et à la collecte de renseignements. Par exemple, les appareils électroniques appartenant aux victimes d'enlèvement sont exploités pour trouver des contacts et des informations financières, ce qui permet de cibler les victimes en continu et de calibrer les demandes de rançon³⁷. La banalisation des images violentes en ligne a encore affaibli l'influence des chefs de file sociaux et moraux locaux, tels que les dirigeants locaux, les personnalités religieuses et les associations civiques, et contribué ainsi à l'expansion de l'influence des gangs dans des zones qui échappent à leur contrôle physique³⁸. Bien que ces changements relèvent davantage d'une

³³ Voir www.haitipolicyhouse.org/publications/analyzing-izos-gang-using-satellite-imagery, www.washingtonpost.com/world/2022/06/11/haiti-gangs-social-media-cherizier-izo/, <https://edition.cnn.com/2025/12/01/americas/gangs-launch-large-scale-attack-in-haitis-central-region-as-hundreds-flee-gunfire-and-burning-homes-intl-latam> et <https://news.un.org/en/interview/2025/08/1165662>.

³⁴ Voir S/2025/303 et <https://forbiddenstories.org/hospital-gangs-haiti>.

³⁵ Voir www.faa.gov/air_traffic/publications/us_restrictions/Haiti-Background-Note-Unclassified-For-Public-Release.pdf.

³⁶ Les rapports de l'Organisation des Nations Unies et les analyses réalisées par des experts indiquent que, depuis 2022, les chefs de gangs en Haïti se servent de plus en plus des médias numériques et sociaux pour prouver qu'ils contrôlent un territoire donné, pour proférer des menaces ou pour diffuser des vidéos qui confortent leur influence et facilitent leurs efforts de recrutement. La présence de chefs de gangs sur les médias sociaux a été établie et l'utilisation de tactiques d'intimidation par vidéo dirigées contre les médias et les civils a été signalée. Voir S/2025/642 et www.aljazeera.com/news/2024/10/9/haitis-gangs-are-recruiting-child-soldiers-rights-group-says.

³⁷ Informations fournies par d'autres entités des Nations Unies lors des réunions hebdomadaires axées sur la dynamique des groupes criminels en Haïti.

³⁸ Voir <https://koff.swisspeace.ch/apropos/3763/haiti-using-social-media-for-peace/> et www.unicef.org/haiti/en/press-releases/haitis-children-under-siege-staggering-rise-child-abuse-and-recruitment-armed-groups.

adaptation opportuniste que d'une innovation structurée de type militaire, ils augmentent considérablement la complexité du contexte de sécurité en Haïti. Ils soulignent la nécessité de mettre en place des cadres de surveillance modernisés combinant la cyberanalyse, le renseignement issu des sources ouvertes disponibles dans les médias sociaux, ainsi que la coopération régionale pour faire face à l'émergence d'un contrôle criminel fondé sur la technologie.

V. Recours à des sociétés de sécurité privées et à des milices ou groupes dits d'autodéfense

29. Haïti a connu une prolifération des sociétés de sécurité privées, parallèlement à l'émergence de milices ou de groupes dits d'autodéfense, ce qui a contribué à remodeler la sécurité du pays. Alors que les sociétés de sécurité privées opèrent en conformité avec un cadre juridique et sont en principe soumises à la réglementation de l'État, les milices ou groupes dits d'autodéfense ne relèvent d'aucune structure officielle. Dans les deux cas, l'ampleur et la fragmentation de ces acteurs sont telles que l'État n'est pas en mesure de réglementer, de contrôler ou de réprimer efficacement leurs activités³⁹. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme estime qu'il existe environ 100 sociétés de sécurité privées qui emploient au total entre 75 000 et 90 000 personnes en Haïti. L'expansion de ces entreprises a donné naissance à des structures armées parallèles dont l'imputabilité n'est pas toujours clairement établie, malgré leur rôle dans la protection d'infrastructures clés (voir [A/HRC/58/76](#)).

30. Les milices ou groupes dits d'autodéfense, qui ont vu le jour dans le cadre d'initiatives locales de défense, ont, dans plusieurs régions, adopté les tactiques et les modèles économiques des groupes criminels, notamment en recourant à l'extorsion à l'échelle locale et à la coercition pour contrôler les déplacements et le territoire (voir [A/HRC/58/76](#)). Les informations recueillies sur le terrain dans les départements de l'Artibonite et de Malpasse font état de cas où des chefs de milices ou de groupes dits d'autodéfense se sont alliés à des gangs établis ou se sont financés par l'extorsion, ce qui montre comment des groupes locaux de résistance populaire peuvent évoluer vers des formations armées combinant à la fois des fonctions de protection locale et une participation à des activités criminelles et à des alliances opportunistes. À défaut d'une réglementation, d'un contrôle et d'une gouvernance efficaces du secteur de la sécurité, de plus en plus de ces groupes d'autodéfense sont susceptibles de se transformer en gangs armés motivés principalement par des intérêts économiques. Considérées ensemble, l'expansion des sociétés de sécurité privées et la mutation des groupes d'autodéfense risquent d'aggraver la fragmentation du secteur de la sécurité en Haïti, d'aboutir à une multiplication du nombre d'acteurs disposant d'un pouvoir coercitif et d'éroder le monopole de l'État sur l'usage de la force⁴⁰.

VI. Action aux niveaux national et régional

31. La capacité de l'État haïtien à répondre efficacement à l'expansion des réseaux criminels est fortement limitée par des fragilités structurelles, des pénuries chroniques de ressources, des défaillances en matière de gouvernance et une insécurité persistante (voir [S/2025/420](#)). Des gangs armés contrôlent la majeure partie de la zone métropolitaine de Port-au-Prince et des portions importantes de l'Artibonite et

³⁹ Voir [S/2025/420](#), www.unodc.org/unodc/en/speeches/2025/020725-unsc-briefing-haiti.html et <https://apnews.com/article/un-haiti-gangs-capital-violence-government-kenya-c14dd55725e2e415b794ab88b4184e65>.

⁴⁰ Voir [A/HRC/58/76](#) et www.unodc.org/unodc/en/speeches/2025/020725-unsc-briefing-haiti.html.

d'autres départements ou en revendiquent le contrôle, ne laissant aux institutions de l'État qu'une présence limitée et discontinue sur la majeure partie du territoire⁴¹. La Police nationale, dont les effectifs en service actif sont estimés à environ 9 000 à 10 000 agents pour une population de plus de 11 millions d'habitants, continue d'opérer dans des conditions de surmenage chronique, face à des adversaires mieux armés, mieux implantés territorialement et mieux coordonnés sur le plan opérationnel⁴². Ces lacunes ont considérablement limité la capacité de la Police nationale d'Haïti à reprendre, mais également à maintenir et à stabiliser les zones contrôlées par les gangs (voir S/2024/79). Les attaques à grande échelle menées contre des commissariats de police, des tribunaux, des prisons et des bâtiments administratifs, notamment les assauts coordonnés perpétrés au début de l'année 2024, au cours desquels plus de 4 600 détenus se sont évadés et au moins 22 installations policières ont été pillées ou incendiées, ont encore affaibli la résilience des institutions⁴³.

32. La corruption et la collusion exacerbent ces difficultés en ce qu'elles facilitent la circulation d'armes à feu, de stupéfiants et d'autres marchandises illicites par des points d'entrée et des centres de transit. En Haïti, les marchés illicites des armes et de la drogue sont alimentés par la corruption et le blanchiment d'argent, qui affaiblissent des systèmes de contrôle déjà fragiles et permettent aux trafiquants de contourner les mesures d'embargo et les contrôles⁴⁴. Des enquêtes ont également mis au jour des fonctionnaires qui facilitaient le trafic d'armes entre les États-Unis, la République dominicaine et Haïti, soulignant ainsi les faiblesses institutionnelles des deux côtés de la frontière terrestre entre Haïti et la République dominicaine⁴⁵. Les efforts visant à renforcer les contrôles internes, les mécanismes disciplinaires et les cadres d'intégrité dans les institutions clés ont permis de faire des progrès progressifs, mais ils restent insuffisamment mis en œuvre pour atténuer les risques systémiques à grande échelle (S/2025/303).

33. La coopération régionale visant à lutter contre le trafic d'armes, le trafic de migrants et les flux criminels transfrontaliers s'est intensifiée dans le nord des Caraïbes, grâce à une intensification de la surveillance, à des opérations conjointes et au partage d'informations entre États voisins. Bien que les initiatives restent inégales, les progrès récents réalisés aux Bahamas, aux Îles Turques et Caïques et en République dominicaine sont le signe d'une prise de conscience croissante du fait que la sécurité d'Haïti et des couloirs maritimes environnants est l'affaire de tous et nécessite une coordination des efforts de détection et de répression.

34. La République dominicaine a adopté une approche proactive en matière de contrôle des frontières et des armes à feu, laquelle combine infrastructure physique, renforcement des contrôles et réforme institutionnelle. Parmi les mesures de sécurité prises depuis 2022, on peut citer la construction d'un mur frontalier de 386 km équipé de capteurs intégrés et d'une surveillance par drone, le renforcement des contrôles douaniers et migratoires, et l'extension des opérations d'interception maritime et

⁴¹ Voir www.unodc.org/unodc/frontpage/2025/July/haitian-capital-paralysed-and-isolated-by-gang-violence--security-council-hears.html.

⁴² Voir www.ungeneva.org/en/news-media/news/2024/04/92211/haiti-gangs-have-more-firepower-police.

⁴³ Voir https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/2024_q1_human_rights_quarterly_report_en_19.04.2024.pdf et S/2024/554.

⁴⁴ Voir www.unodc.org/unodc/frontpage/2025/January/weapons-influx-and-drug-trafficking-compounding-security-situation-in-haiti--unodc-executive-director-tells-security-council.html/.

⁴⁵ Voir <https://dominantoday.com/dr/world/2025/03/07/arms-trafficking-fuels-haitis-security-crisis-reports-le-nouvelliste>, www.justsecurity.org/109308/police-network-arms-trafficking-latin-america/ et www.justice.gov/usao-dc/pr/king-violent-haitian-gang-sentenced-life-prison-hostage-taking-16-american-christian.

aérienne en coordination avec les États-Unis⁴⁶. Ces mesures ont contribué à l'augmentation des saisies d'armes illicites et de marchandises de contrebande, à l'amélioration de la détection le long des frontières et des routes maritimes et à la réduction des mouvements transfrontaliers irréguliers. Elles sont complétées par des mesures visant à consolider la gouvernance à long terme en matière d'armes à feu⁴⁷. Parmi les progrès enregistrés figurent l'élaboration d'une feuille de route nationale sur les armes à feu alignée sur les cadres caribéen et centraméricain dans le cadre du Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes ; la destruction de 3 945 armes saisies ; la mise en place d'inspections exhaustives des armureries, qui vise à renforcer la sécurité des stocks d'armes ; la résorption d'un retard de deux ans dans le traçage des armes grâce à plus de 3 800 nouvelles entrées dans le système eTrace⁴⁸. La République dominicaine s'est également engagée à acquérir des scanners qui seront installés aux quatre postes frontières officiels avec Haïti et maintient une collaboration opérationnelle avec les organes américains et, de manière limitée, avec les services de détection et de répression haïtiens⁴⁹.

35. Les Îles Turques et Caïques ont simultanément renforcé la gouvernance et la capacité opérationnelle en matière de sécurité nationale, obtenant des réductions mesurables de la criminalité grâce à une coordination multi-institutions et à une coopération régionale plus étroite⁵⁰. Les réformes nationales sont axées sur la mise en place de structures de sécurité fondées sur le renseignement, qui devraient évoluer vers un mécanisme conjoint d'opérations et de convergence de l'information, étayé par une formation renforcée et par le recrutement et le déploiement de spécialistes originaires de la Barbade et de la Jamaïque. Les opérations d'interdiction maritime ont gagné en efficacité depuis l'acquisition de nouveaux patrouilleurs rapides et de navires à propulsion par réaction et la mise en place d'une surveillance radar côtière élargie⁵¹. Les opérations ciblées contre la criminalité organisée se sont multipliées, grâce à l'amélioration des systèmes de gestion des dossiers, des cadres de détermination des peines et de la coordination judiciaire. Dans le cadre de l'opération « Bahamas, Turks and Caicos », les Îles Turques et Caïques collaborent avec les Bahamas et les États-Unis à des fins de surveillance maritime, d'interception des navires et d'échange de renseignements sur les itinéraires de trafic d'armes, de stupéfiants et de migrants liés à Haïti⁵². Pour que ces mesures aient un effet durable, il faut que l'harmonisation

⁴⁶ Voir www.reuters.com/world/americas/dominican-republic-begins-building-border-wall-with-haiti-2022-02-20/, <https://dominantoday.com/dr/local/2024/06/20/dominican-air-force-enhances-border-surveillance-with-aircraft>, www.reuters.com/world/americas/dominican-republic-reinforces-border-security-migration-controls-towards-haiti-2025-04-06 et www.caribbeantoday.com/sections/regional/us-military-aircraft-to-arrive-in-dominican-republic-for-deployment-in-the-caribbean.

⁴⁷ Voir www.unirec.org/en/dominican-republic-enhances-capacity-to-combat-illicit-trafficking-in-arms-and-ammunition/ et www.oas.org/en/media_center/press_release.asp?sCodigo=AVI-024/25.

⁴⁸ Voir <https://deultimominuto.net/en/uncategorized/interior-and-police-and-metal-dom-destroy-3945-weapons-to-prevent-them-from-returning-to-the-streets-2>, www.unodc.org/unodc/firearms-protocol/news/2025/strengthening-firearms-control-in-the-dominican-republic.html et www.unirec.org/en/publicacion/central-america-and-dominican-republic-firearms-roadmap.

⁴⁹ Informations fournies par les services de détection et de répression dominicains et le Bureau des affaires internationales de stupéfiants et de répression en République dominicaine.

⁵⁰ Voir <https://borderforce.gov.tc/files/OTS46FkLzq2ofrwnvjUyZIASf1OIloAwc5osvc3m.pdf>, <https://magneticmediatv.com/2025/08/turks-and-caicos-islands-national-security-council-post-meeting-statement-6> et <https://thewatch-journal.com/2024/04/05/turks-and-caicos-islands-takes-another-step-toward-more-secure-borders>.

⁵¹ Voir <https://suntci.com/tci-regiment-commissions-new-fast-patrol-boats-boosting-maritime-security-p12983-129.htm>.

⁵² Voir <https://bs.usembassy.gov/u-s-coast-guard-trains-bahamian-partners-in-water-survival-skills-2>.

de la législation, des règles relatives à l'échange de données et des enquêtes financières progresse en parallèle dans l'ensemble de la sous-région⁵³.

36. Le système des Nations Unies aide certains pays de la région, notamment les Bahamas, les États-Unis, Haïti, les Îles Turques et Caïques, la Jamaïque et la République dominicaine à adopter une approche intégrée axée sur la chaîne d'approvisionnement, afin de renforcer les contrôles des exportations, les vérifications avant expédition, la vérification des utilisateurs finaux et les inspections au chargement dans les ports. Il a également entrepris de mettre en place des mécanismes conjoints douanes-police-garde-côtes aux frontières stratégiques et d'améliorer les capacités de détection, d'analyse des risques et de surveillance du domaine maritime grâce à des programmes de contrôle des conteneurs et des passagers⁵⁴. En parallèle, les entités des Nations Unies ont dispensé des formations en Haïti et dans les États et territoires susmentionnés sur l'interception, le profilage des conteneurs, les patrouilles coordonnées, les enquêtes complexes et les outils de lutte contre la corruption financière, ainsi que sur les mesures de lutte contre la corruption et de contrôle à mettre en œuvre par les douanes, les services de détection et de répression et les autorités portuaires. Dans le même temps, l'ONU a donné la priorité à la protection et à la résilience au niveau local afin de réduire le recrutement, notamment d'enfants, par les gangs armés. Pour ce faire, elle met en œuvre des programmes de prévention, de libération et de réintégration, renforce les protocoles de transfert et mène des activités de stabilisation par région dirigées par le BINUH et exécutées par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation internationale pour les migrations et les partenaires. En parallèle, elle fait progresser la coopération multinationale en matière d'enquêtes et l'harmonisation juridique régionale grâce au régime de sanctions du Conseil de sécurité et à l'engagement de l'ONUDC⁵⁵.

VII. Lutte contre les flux financiers illicites et application des sanctions

37. Entre octobre 2024 et septembre 2025, l'Unité centrale de renseignements financiers d'Haïti a considérablement intensifié ses activités de renseignement financier dans le cadre du nouveau dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et de la prolifération. Elle a traité près de 1,5 million de déclarations de transactions avec un taux de traitement de près de 100 %⁵⁶. Les dix plus grandes institutions déclarantes étaient responsables de plus de 93 % de l'ensemble des déclarations, ce qui souligne que toute défaillance, même d'un seul grand déclarant, pourrait créer un angle mort systémique. Au cours de la même période, l'Unité a enregistré quelque 1 281 000 déclarations systématiques, dominées

⁵³ Informations fournies à l'ONUDC par le Secrétariat à la sécurité nationale du Gouvernement du territoire des Îles Turques et Caïques, le 4 décembre 2025.

⁵⁴ Voir www.unodc.org/unodc/en/speeches/2025/020725-unsc-briefing-haiti.html.

⁵⁵ En juillet 2025, par exemple, le Gouvernement haïtien et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, avec le concours de l'Union européenne, ont lancé le programme triennal de prévention et de réadaptation visant à lutter contre le recrutement des enfants et des jeunes (PREJEUNES), afin de prévenir le recrutement et de soutenir la réadaptation et la réintégration des enfants et des adolescents associés à des gangs armés, en s'appuyant sur un protocole national de transfert qui fait en sorte que ces enfants soient traités avant tout comme des victimes et qu'ils bénéficient d'un soutien social complet. Voir www.unicef.org/haïti/en/press-releases/haïtian-government-and-unicef-launch-prejeunes-programme-address-recruitment et www.unognewsroom.org/story/en/2537/haïti-children-in-armed-groups-unicef-28-february-2025.

⁵⁶ Les banques commerciales ont généré 1 110 516 déclarations d'opérations en espèces (environ 81,4 % du total) et les sociétés de transfert de fonds, 382 803 (17,8 %), tandis que les bureaux de change et les autres institutions totalisaient ensemble moins de 1 % de ces déclarations.

par les flux transfrontaliers, et 252 signalements d'opération suspecte, ce qui représente une augmentation d'environ 30 % par rapport à l'année précédente⁵⁷.

38. Sur la base des signalements d'opération suspecte, l'Unité centrale de renseignements financiers estime que la corruption et le détournement de fonds publics, le trafic de drogue, l'extorsion et l'enlèvement contre rançon restent les infractions principales présumées les plus fréquentes, et qu'une part de plus en plus importante de cas serait liée au paiement de rançons et d'extorsions. Les techniques de blanchiment dominantes restent les dépôts structurés en espèces (« schtroumpfage »), souvent organisés en « cellules de blanchiment » composées de 5 à 15 personnes, et le blanchiment d'argent lié au commerce, qui s'opère au moyen de fausses factures dans des secteurs tels que les carburants et les produits de base. Dans le même temps, les acquisitions immobilières sont considérées comme un canal privilégié pour la dispersion et l'intégration. L'Unité note en outre un détournement perceptible de l'activité économique vers des canaux de paiement mal supervisés, notamment des risques résiduels associés aux plateformes de paiement mobile qui échappent largement au périmètre actuel des déclarations, ainsi que l'utilisation d'organisations à but non lucratif fictives et de micro-dons pour dissimuler d'éventuels financements du terrorisme ou soutiens à des groupes violents. Le risque est fortement concentré dans le département de l'Ouest, qui représente plus de 80 % des signalements d'opération suspecte et regroupe les sièges des principales institutions financières, les principaux centres politiques et commerciaux et les zones les plus touchées par les activités des gangs⁵⁸.

39. Au cours de la période considérée, une faiblesse structurelle critique a également été mise en évidence dans le système de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme d'Haïti, en particulier la non-conformité totale du secteur des entreprises et professions non financières désignées. Aucun signalement d'opération suspecte n'a été déposé par les acteurs immobiliers, les notaires, les casinos ou d'autres entreprises et professions non financières désignées, malgré leur rôle central dans la phase d'intégration des fonds illicites. Pour combler certaines de ces lacunes, une équipe spéciale chargée de la lutte contre la corruption en Haïti a été lancée en décembre 2024. Celle-ci réunit l'Unité centrale de renseignements financiers, l'Unité de lutte contre la corruption, l'Inspection générale des finances, la Commission nationale des marchés publics et le Bureau des affaires financières et économiques de la Police nationale d'Haïti. Elle sert actuellement de plateforme principale pour les opérations conjointes axées sur les grandes affaires de corruption et de blanchiment d'argent, le Bureau des affaires financières et économiques étant à l'origine d'environ 80 % des demandes d'informations soumises à l'Unité centrale de renseignements financiers⁵⁹.

40. Malgré l'amélioration du taux de conversion des signalements d'opération suspecte en rapports de l'Unité centrale de renseignements financiers, seul un petit nombre d'affaires a été transmis aux procureurs au cours de la période, et aucune n'a encore abouti à des condamnations pour blanchiment d'argent ou à des résultats

⁵⁷ Voir le rapport annuel de l'Unité centrale de renseignements financiers pour 2024/2025, disponible à l'adresse <https://ucref.gouv.ht/rapport.php>.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Au cours de cette période, l'Unité centrale de renseignements financiers a répondu à plus de 100 demandes formelles émanant d'unités d'enquête et a intensifié la diffusion spontanée de renseignements financiers à ses homologues nationaux et étrangers. Au niveau international, l'Unité a continué de défendre le plan d'action d'Haïti dans le cadre du processus de « liste grise » du Groupe d'action financière des Caraïbes, élargi l'utilisation des mémorandums d'accord avec les services régionaux de renseignement financier et poursuivi les démarches en vue de son adhésion au Groupe Egmont des cellules de renseignement financier. Voir <https://ucref.gouv.ht/rapport.php>.

significatifs en matière de recouvrement d'avoirs. Cela met en évidence la nécessité urgente de renforcer les capacités des procureurs, le suivi judiciaire et l'application des sanctions⁶⁰.

41. L'Unité de lutte contre la corruption a poursuivi ses enquêtes anticorruption en dépit de conditions de sécurité très défavorables. Le 8 décembre, elle a publié cinq rapports d'enquête supplémentaires. L'Unité fait état d'irrégularités de procédure, de lacunes dans la documentation et de faiblesses dans les systèmes de contrôle interne affectant plusieurs institutions⁶¹. Dans ses analyses, l'Unité décrit des vulnérabilités récurrentes telles que le manque de traçabilité des dépenses, la justification insuffisante des décaissements, le fractionnement des contrats ou les processus de passation de marchés non concurrentiels, et la communication d'informations incomplètes ou incohérentes de la part des bénéficiaires de fonds publics⁶².

42. L'enquête menée par l'Unité de lutte contre la corruption sur les déclarations de patrimoine de l'ancien Président Michel Joseph Martelly a mis en évidence plusieurs incohérences potentielles entre les déclarations faites lors de son entrée en fonction, en 2011, et celles faites lors de son départ, en 2016, comme l'exige la loi haïtienne. À la lumière de ces observations, l'Unité de lutte contre la corruption a recommandé aux autorités judiciaires compétentes d'envisager d'engager des poursuites pénales concernant les déclarations présumées fausses et l'utilisation de documents présumés faux⁶³.

43. L'examen, par le Gouvernement de la République dominicaine, des transactions financières suspectes concernant Haïti et les Haïtiens entre 2019 et 2025, est révélateur⁶⁴. Près de la moitié (47 %) de toutes les transactions suspectes entre la République dominicaine et Haïti suivaient un modèle de transfert de fonds à haut risque, caractérisé par des transferts fragmentés entre plusieurs pays, lieux et bénéficiaires, sans que l'origine des fonds soit clairement établie, tandis que 15,6 % étaient des transactions effectuées à la frontière non accompagnées d'un document attestant leur origine et 9,6 %, des transactions effectuées ailleurs et non accompagnées de documents attestant leur origine⁶⁵. Une proportion plus faible mais alarmante de cas concerne des stratagèmes clairement criminels : 2,4 % des cas visaient à recevoir des fonds en utilisant plusieurs identités et nationalités (éventuellement par usurpation d'identité ou falsification de documents), 1,2 % des cas concernaient ce qui était décrit comme une « organisation parallèle » qui aurait été créée avec la participation de membres de la police haïtienne afin de faciliter le trafic de migrants, environ 1,2 % des cas impliquaient des structures d'entreprise corrompues et du blanchiment d'argent lié à différents intermédiaires et réseaux criminels, 1,2 % des cas étaient liés à des allégations de trafic de drogue et 1,2 % également, à des allégations de trafic de migrants, soulignant l'imbrication profonde entre les flux financiers, la criminalité organisée et la corruption à la frontière⁶⁶.

44. Dans cette même évaluation, la République dominicaine a suivi plus de 10 847 déclarations d'opérations en espèces impliquant des Haïtiens entre le début de 2021 et le 15 octobre 2025. Les déclarations d'opérations en espèces ne sont pas nécessairement suspectes, mais elles aident les autorités à cartographier les flux

⁶⁰ Voir <https://ucref.gouv.ht/rapport.php>.

⁶¹ Notamment le Fonds national de l'éducation, le Ministère de la jeunesse et des sports (concernant la gestion des fonds pour les célébrations du 18 mai), l'Institut de sauvegarde du patrimoine national et l'Université publique du Bas-Artibonite.

⁶² Voir les rapports d'enquête de l'Unité de lutte contre la corruption, publiés le 8 décembre 2025.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Gouvernement de la République dominicaine, Rapport de renseignement financier, fourni à l'ONUSUDC sur demande, décembre 2025 (non publié).

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ Ibid.

financiers importants et à détecter les partenaires, y compris leur structure, l'utilisation de tiers et les transactions à haut risque. En ce qui concerne les déclarations d'opérations en espèces, les autorités ont émis 1 379 signalements d'opération suspecte concernant des Haïtiens. La valeur totale des signalements d'opérations suspectes impliquant des Haïtiens au cours de cette période s'élevait à 4,1 millions de dollars (261 millions de pesos dominicains). Environ 40 % d'entre eux étaient liés à de « multiples transactions suspectes entrantes et sortantes à destination ou en provenance d'Haïti », 4,8 % à une fraude commise contre une entreprise en Haïti et 2,8 % à des transactions visées par la liste des sanctions du Bureau du contrôle des avoirs étrangers. La valeur totale estimée de cet échantillon plus restreint s'élevait à 1,8 million de dollars (119 millions de pesos dominicains), liés à 1 109 ressortissants haïtiens⁶⁷.

45. Le service de renseignement financier de la République dominicaine publie également des évaluations techniques et des notes spontanées en réponse aux demandes des partenaires internationaux. Les autorités ont émis 13 évaluations techniques distinctes concernant 23 ressortissants haïtiens entre 2019 et 2025⁶⁸. Parmi les principaux domaines d'intérêt figuraient la contrebande de devises étrangères, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que le trafic de stupéfiants. En 2019 et 2025, les autorités ont également émis 8 autres rapports spontanés concernant 9 Haïtiens, notamment des évaluations liées au trafic de drogue et d'armes et à la contrebande d'espèces sauvages (y compris la contrebande d'anguilles)⁶⁹.

46. En décembre 2025, cinq régimes de sanctions qui se chevauchent (ceux du Conseil de sécurité, les sanctions bilatérales du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les sanctions de l'Union européenne) ciblaient collectivement un large éventail de personnalités politiques, d'élites du monde des affaires et de chefs de gangs haïtiens soupçonnés de financer des réseaux criminels ou de leur permettre d'opérer. Ces régimes visent aujourd'hui la plupart des dirigeants des principaux gangs et coalitions d'Haïti ; des personnalités politiques de premier plan (des sénateurs actuels et anciens, des ministres et un ancien président et d'autres hauts responsables liés au trafic de drogue, à la corruption ou au soutien à des gangs ; des élites et des intermédiaires du monde des affaires accusés de blanchir des capitaux, de fournir des armes ou de financer des structures criminelles).

VIII. Recommandations

47. Les recommandations de l'ONUDC sont les suivantes :

a) Renforcer l'application de l'embargo sur les armes imposé par l'Organisation des Nations Unies, notamment en renforçant les contrôles à l'exportation, la vérification des utilisateurs finaux et les contrôles avant expédition dans les principaux pays d'origine et de transit ;

b) Tracer systématiquement les armes saisies, en utilisant le suivi des numéros de série et en échangeant des informations en temps utile avec les organes des Nations Unies chargés des sanctions et les autorités nationales compétentes⁷⁰ ;

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ La responsabilité du traçage des armes saisies incombe en premier lieu aux États qui interceptent ou saisissent des armes à feu en Haïti ou à destination de ce pays, conformément à leurs cadres juridiques nationaux et à leurs obligations en matière de coopération internationale. Le traçage peut s'effectuer à l'aide de mécanismes établis de traçage des numéros de série, notamment le système eTrace du Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives des États-Unis, ou,

- c) Identifier et poursuivre les principaux intermédiaires, notamment les courtiers, les transitaires et les acheteurs prête-nom qui fournissent des armes à feu et des munitions aux gangs ;
- d) Renforcer les contrôles frontaliers, portuaires et maritimes par des inspections conjointes, une détection fondée sur les risques et des unités de gestion intégrée des frontières aux points d'entrée et de transit stratégiques ;
- e) Cibler les itinéraires de trafic polyvalents qui sont utilisés pour acheminer des armes à feu, des drogues, des migrants et de l'argent en espèces, en s'appuyant sur des technologies d'inspection non intrusives étendues et des listes de surveillance partagées ;
- f) Empêcher le détournement des stocks d'armes publics et privés en adoptant des réglementations modernes en matière de gestion des armes à feu, un enregistrement obligatoire, des directives générales à l'intention des armureries et des audits indépendants réguliers ;
- g) Enquêter sur les cas de détournement et imposer des sanctions, notamment lorsque des armes importées pour des organismes publics ou des sociétés de sécurité privées sont retrouvées entre les mains de gangs ;
- h) Démanteler les réseaux de trafiquants de drogue grâce à des opérations fondées sur le renseignement et coordonnées au niveau régional, à des unités spécialisées renforcées et à des opérations conjointes d'interception maritime et aérienne, mais également en procédant à des extraditions et en confisquant les biens, le cas échéant ;
- i) Renforcer les cadres de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en transformant les signalements d'opérations suspectes en enquêtes et poursuites judiciaires, en étendant la surveillance aux entreprises et professions non financières désignées et aux secteurs à haut risque, et en intensifiant la coopération entre les cellules de renseignement financier et les États voisins ;
- j) Mettre en place un système solide de recouvrement et de gestion des avoirs, comprenant un cadre juridique clair, un bureau autonome de gestion des avoirs et des mécanismes transparents permettant de rediriger les produits confisqués au profit de l'intérêt public ;
- k) S'attaquer à la corruption et à la collusion qui favorisent les flux de trafic en vérifiant l'intégrité des fonctionnaires de première ligne, en renforçant les institutions de lutte contre la corruption et la protection des témoins, et en appliquant des sanctions pénales et administratives cohérentes contre les acteurs publics et privés dont l'implication est avérée.

lorsque les saisies ont lieu en dehors des États-Unis, dans le cadre d'une coopération bilatérale ou multilatérale avec les autorités américaines afin d'accéder au système eTrace. Dans la région des Caraïbes, le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes fournit une assistance technique et un renforcement des capacités aux autorités nationales afin de faciliter le traçage des armes à feu, l'échange d'informations et l'établissement de rapports à l'intention des organismes internationaux et des organes des Nations Unies chargés des sanctions. La transmission en temps utile d'informations sur les armes saisies et les résultats du traçage aux mécanismes de surveillance des sanctions et aux États concernés est essentielle pour améliorer l'établissement des responsabilités et démanteler les chaînes d'approvisionnement illicites.